

# ***LETTRE OUVERTE***

La démocratie se nourrit de la participation, de l'implication des citoyens à la vie de la cité, de leur intérêt pour la chose publique.

Quand cette participation existe, qu'elle se manifeste avec force sur des problèmes graves et qu'elle est bafouée, considérée comme non pertinente par les élus, quand ceux-ci considèrent que le citoyen n'a **que le droit de voter puis de se taire**, le risque est grand que la population se désintéresse ensuite de toute élection à venir. Du même coup, c'est la **démocratie** elle-même qui se trouve **menacée**, laissant le champ libre à l'**autoritarisme** et à l'arbitraire.

A l'heure où l'on veut apporter la démocratie dans des pays où elle est méconnue ou combattue, il serait bon de commencer par respecter ces valeurs chez nous, dans notre cité. Il est de la responsabilité de chacun de nous de la défendre chaque fois qu'elle se trouve menacée.

Au Bar-Sur-Loup, nos élus ont décidé de **confisquer l'unique aire d'activité sportive** du village pour céder le terrain et y laisser construire un projet immobilier. ( l'importance du projet et son caractère **irréversible** auraient mérité qu'on le soumette à l'avis des Barois, d'autant qu'il n'était nullement prévu dans le programme électoral de l'équipe municipale.)

La population, une fois informée s'est immédiatement mobilisée pour combattre ce projet qui enlève au patrimoine communal un **emplacement exceptionnel** et **pénalise fortement les enfants et les jeunes du village**.

Par ailleurs, la population de Bar-Sur-Loup se différencie de celle des villages voisins : y vivent ensemble des familles d'origine ethniques, culturelles, culturelles et sociales diverses. **Cette mixité sociale** doit être préservée et défendue. C'est un équilibre fragile, qui peut être rompu par des **constructions nouvelles trop importantes**.

Un collectif « non à l'urbanisation du stade » s'est créé avec l'aide d'**associations**, des **parents d'élèves**, le soutien d'**anciens élus**, un **ancien maire**, des **élus en fonction**.

Une marche pacifique a été organisée dans les rues du village ( du jamais vu au Bar-Sur-Loup ! ) et une pétition contre le projet a recueilli en moins d'un mois 975 signatures ( la commune compte 1700 électeurs ) : malgré un refus aussi net de la population, la municipalité maintient son projet.

Un tel **mépris** de l'expression des citoyens dénote une conception du mandat électif bien éloigné de la démocratie de terrain et de proximité.

**Le bulletin municipal** tente de réduire cette forte opposition à des manœuvres électorales et déclare que la population **se laisse manipuler** par « *un petit nombre de personnes animées par un esprit de vengeance, de jalousie, voire de règlement de compte politique* », des ...« *agitateurs* » dont le but serait de « *faire peur* » : c'est **insulter** tous ceux qui se sont mobilisés pour le seul intérêt de la population et le devenir du village ; c'est insulter aussi tous ceux qui se sont exprimés en ayant le courage de leur signature et en étant bien informés de la situation contrairement à ce qui a été dit.

Par ailleurs, le caractère **inacceptable** du projet a conduit certains Barois en colère à des dérives regrettables. Si les caricatures sont, depuis toujours, une forme traditionnelle d'expression dans la vie publique, la diffusion **d'écrits diffamatoires** sous le **couvert d'anonymat** est un procédé inadmissible que nous condamnons. Ces productions anonymes desservent l'action menée par la population et font le jeu du maire qui, destinataire des propos, se présente dès lors en ... « victime ».

Mardi 14 février 2006

oo

Cette « lettre ouverte » est communiquée aux personnalités indiquées ci-après car, invités le 14 janvier aux vœux du maire dans les caves du château, certains élus, aux responsabilités importantes, se sont cru obligés, dans leur discours, de soutenir notre maire jetant ainsi, parfois involontairement, le discrédit sur l'action pourtant bien légitime des citoyens.

Messieurs :

Léonetti, député, président de la CASA et maire d'Antibes

Daunis, conseiller régional et maire de Valbonne-Sophia-Antipolis

Rossi, conseiller général et maire de Roquefort

et Messieurs les maires :

Bertaina, ( de Tourrettes-Sur-Loup ), Lombardo ( du Rouret ), Maurin ( de Châteauneuf, )

Mèle ( de Gourdon ), Perrissol ( d'Opio ), Prins ( de Caussols)

